

Crédits bancaires

L'essoufflement continue

● D'un mois à l'autre, les crédits bancaires sont en repli. Sur l'année, c'est le rythme de croissance qui recule. Les créances en souffrance sont restées stables d'un mois à l'autre, mais continuent de progresser sur l'année.

La morosité que connaît le secteur bancaire continue. Entre septembre et octobre, le crédit bancaire a reculé de 0,4% pour se fixer à 761,51 MMDH. Ce repli est essentiellement l'apanage d'une baisse des facilités de trésorerie de 2,2% à 169,73 MMDH et des prêts à l'équipement de 0,2% à 142,47 MMDH. Parallèlement, l'activité immobilière a connu un léger regain avec une hausse des prêts immobiliers de 0,2% à 241,04 MMDH suite à la hausse de 0,3% des crédits à l'habitat à 177,29 MMDH et de 0,7% de ceux à la promotion immobilière à 60,84 MMDH. Les crédits à la consommation ont avancé, quant à eux, d'un léger 0,2% à 46,25 MMDH. Mais la vraie bonne nouvelle est la stagnation des créances en souffrance, entre les deux mois à 57,23 MMDH.

L'équipement au ralenti

Par catégorie de clients, l'essentiel de l'encours des comptes débiteurs et crédits de trésorerie est détenu par les sociétés non financières privées malgré une baisse d'un mois à l'autre de 2,9% à 141,24 MMDH. En deuxième position arrivent les ménages avec 18,47 MMDH suite à une petite hausse de 0,7%. Les sociétés non financières publiques, bien qu'elles enregistrent une hausse de 6,2%, n'affichent qu'un encours de 7,79 MMDH. En dernière



position, les autres sociétés financières (sociétés de financement, de leasing, etc.) affichent une baisse de 8% de leur encours à 1,89 MMDH.

Seul l'habitat marche

Au niveau des crédits à l'équipement, la hausse a été enregistrée au niveau des administrations locales avec 0,7% en plus pour fixer leur encours à 13,49 MMDH. Les sociétés non financières publiques ont pour leur part gardé l'encours stable à 25,09 MMDH. Quant aux entreprises non financières de droit privé, celles-ci ont plutôt réduit le cours de leurs investissements avec un encours qui recule de 0,5% à 91,17 MMDH. Du côté de l'immobilier, seuls les crédits à l'habitat, accordés aux ménages, enregistrent une hausse de 0,4% à 157,7 MMDH.

Créances en souffrances, les entreprises première source

Par ailleurs, l'essentiel des créances en souffrance est concentré au niveau des sociétés non financières privées avec un encours de 33,01 MMDH, en hausse de 1,8% par rapport au mois précédent. Les ménages sont ceux qui ont permis de réduire le train des créances en souffrance en réduisant les leurs de 2,5% à 23,51 MMDH. Les créances en souffrance des autres sociétés financières est demeuré stable sur le mois à 676 MDH.

Décélération annuelle

Sur l'année, la tendance globale n'est pas à la baisse mais au ralentissement. En effet, le rythme d'accroissement du crédit bancaire a poursuivi sa décélération enregistrant une progression an-

nuelle de 0,7% après 1% en septembre. Dans le détail, la décélération du crédit bancaire est liée essentiellement au repli de 1,8% des prêts à l'équipement après avoir augmenté de 2% un mois auparavant, de celui des facilités de trésorerie de 5,6% et au ralentissement du taux de progression des crédits à la consommation de 5,3% à 5,1% en octobre. Pour ce

Entre septembre et octobre, le crédit bancaire a reculé de 0,4% pour se fixer à 761,51 MMDH.

qui est des crédits immobiliers, leur taux de croissance s'est stabilisé à 2,3%, résultat d'une décélération de la progression des crédits à l'habitat de 5,7% à 5,4% et de l'atténuation de la baisse des prêts à la promotion immobilière de 6,3% à 5,4%. Par secteur institutionnel, le crédit bancaire au secteur privé a accusé, en octobre, un repli de 0,6%, recouvrant une baisse de 3,9% des concours aux sociétés non financières privées et une hausse des crédits aux ménages de 3,6%. Côté dépôts, sur l'année, les comptes à terme ont plutôt connu une accélération de leur rythme d'accroissement qui se fixe à 10,8% au lieu des 8,8% enregistrés le mois précédent. Les dépôts à vue auprès des banques se sont également inscrits dans la même tendance, passant d'une hausse annuelle de 5,3% en septembre à 5,8% en octobre.

PAR SARA BAR-RHOUT
s.barrhout@leseco.ma

Changement de méthodologie, 3^e acte

Depuis quelques années, Bank Al-Maghrib a entamé un processus de convergence de la méthodologie des statistiques monétaires du Maroc vers les normes internationales. Au cours de l'année, la Banque centrale a démarré la troisième phase de ce processus qui consiste notamment en la réévaluation au prix de marché des actifs financiers des sociétés financières. Ainsi, les actifs financiers de la Banque centrale sont désormais évalués au prix de marché. Cette révision a concerné ses détentions en titres, et plus particulièrement ceux émis par les non-résidents, la méthode de comptabilisation des autres actifs et passifs financiers de BAM étant déjà totalement conforme aux standards internationaux. Parallèlement, la méthode de calcul des réserves internationales nettes a été affinée davantage. Au total, ces réévaluations se sont traduites, à fin octobre 2015, par une hausse de 1,4 MMDH à 218,8 MMDH des réserves internationales nettes. Les séries historiques des réserves internationales nettes selon une fréquence mensuelle ont été reconstituées jusqu'à 2014 et seront étendues progressivement pour couvrir la période antérieure à 2014.